



COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

Cent dix-septième session

Rome, 24-26 octobre 2022

**Examen des questions de compétence au regard du régime commun
du système des Nations Unies**

Résumé

Dans sa résolution 75/245 B, l'Assemblée générale a examiné le rapport soumis par le Secrétaire général, qui est intitulé *Examen initial des questions de compétence au regard du régime commun des Nations Unies*, et «[a] pri[é] le Secrétaire général de présenter un nouveau rapport assorti de propositions détaillées et d'une analyse approfondie des solutions envisageables, en donnant la priorité aux mesures impliquant des changements dans le jugement des affaires relatives à la Commission de la fonction publique internationale [...] [qui se limitent] à l'examen des jugements rendus par les tribunaux et à l'établissement d'orientations par la Commission, ainsi qu'à l'accroissement des échanges entre les tribunaux, et de le lui présenter pour examen au plus tard à sa soixante-dix-septième session». Ce rapport intitulé *Examen des questions de compétence au regard du régime commun du système des Nations Unies* a été publié sous la cote A/77/222 et est disponible à l'adresse <https://undocs.org/fr/A/77/222>.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à prendre note du rapport A/77/222, qui est présenté à titre d'information.